

Hauts-de-France, Aisne
Tergnier
place Herment

Parc Sellier

Références du dossier

Numéro de dossier : IA02010850

Date de l'enquête initiale : 2021

Date(s) de rédaction : 2021

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale La première Reconstruction, patrimoine de la Reconstruction

Degré d'étude : repéré

Désignation

Dénomination : jardin public

Appellation : Parc Sellier

Parties constituantes non étudiées : théâtre de verdure

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville

Références cadastrales :

Historique

Le conseil municipal décide la création d'un jardin public, en 1914, grâce au legs Sellier, qui permet l'acquisition du terrain Brun. Comme le précise une tribune publiée dans le *Réveil de l'Aisne* (8 mars 1914), "le terrain Brun a bien été destiné primitivement à la construction d'une école de fille ; mais à la suite du legs Sellier et de la possibilité d'acquérir le terrain Grislin, le Conseil a décidé d'y installer le parc Sellier, et d'acquérir aussi le terrain Houillard, qui nous était offert, pour y construire l'école, parce que, plus spacieux que le premier, mieux situé et beaucoup plus convenable, d'après l'avis même de l'inspection académique. [...] Les terrain Brun et Griselin, où sera installé le parc, d'après la décision du conseil, coûteront au maximum 83.500 francs, tous frais compris. C'est cher, c'est entendu, mais c'est au centre du pays, et cette condition essentielle, aucun terrain ne la remplit. Les Ternois jugeront ces acquisitions et leur emploi. Il restera donc 10.500 fr. pour l'aménagement de ce parc, somme plus que suffisante d'après l'avis des gens de métier. (10.000 fr. à l'hectare — soit 9.000 fr. pour notre cas pour allées et plantations, et 7.500 fr. pour l'éclairage, écoulement d'eau, suppression et construction de water closets). En ce qui concerne l'entretien, M.Sellier a donné à la ville 100.000 francs pour rétablissement d'un parc, laissant aux générations qui en jouiront le soin de l'entretenir".

Au lendemain de la Première Guerre mondiale, le projet de création du parc est inscrit au premier plan d'aménagement et d'embellissement de 1920.

En 1922, le Conseil municipal attire l'attention "dans la délibération relative à l'emplacement destiné aux écoles et à la mairie, la sous-commission n'a pas compris dans la zone d'application immédiate l'emplacement libre indiqué au plan sous le nom de "square" et qui n'est désigné que pour un champ d'expériences de culture physique, d'aération des enfants des écoles (écoles y attenantes). Dans l'esprit de la municipalité, il s'agissait d'une question d'hygiène et d'intérêt public (jeunesse ouvrière à proximité des enfants des écoles, dégagement pour l'air de cette future Grande Cité qui s'étouffait dans ses constructions antihygiéniques et resserrées). Nous demandons que le square et les terrains autour de la place publique actuelle soient classés dans la zone d'application immédiate, et que le Ministère des Régions libérées subventionne la commune dans les mêmes conditions que les autres expropriations déjà acceptées par la sous-commission d'aménagement" (DCM 31/05/1922). L'installation du **monument aux morts**, inauguré en avril 1925, au centre du futur parc, est décidée dès 1922. En 1924, la municipalité décide la création d'un "parc-promenade" (DCM 7/6/1924) et l'acquisition des terrains nécessaires (DCM 28/6/1924), qui au lieu l'année suivante.

Le projet d'aménagement de l'architecte communal Muller, approuvé par la municipalité (DCM 7/9/1928) et par le préfet (DCM 15/9/1928), est engagé en 1930. En mai 1930, le maire de Tergnier fait appel à la générosité de la maison ALLEZ

frères, pour obtenir le don de bancs publics, qui doivent être installés, "dans les endroits propices à créer une réclame pour votre Maison [qui] seront très remarquables par la population".

La vue IGN de 1931 montre que le parc est encore en cours d'aménagement, selon un plan à la française ; on y discerne le monument aux morts (au centre) et un théâtre de verdure (au nord-ouest). Sur la vue de 1944, le parc est achevé, complété par un kiosque à musique, construit sur les plans de l'architecte Tiollet, est achevé en 1938 (DCM 26/8/1938). Sur les vues de 1949 et 1956, un vaste baraquement provisoire (église) occupe la partie ouest du parc alors que des maisons provisoires sont installées à l'est, le long de la rue Pierre-Proudhon. Ces maisons provisoires ont été démontées en 1958, date de la vue sur laquelle apparaît le nouveau kiosque à musique, reconstruit au milieu des années 1950 malgré une subvention insuffisante du MRU (DCM 5/12/1953). Le kiosque est démoli avant 1961. Vers 1970, le baraquement de l'église provisoire est démonté et un théâtre de verdure est construit au nord-ouest du parc.

Période(s) principale(s) : 1er quart 20e siècle, 2e quart 20e siècle

Période(s) secondaire(s) : 3e quart 20e siècle

Auteur(s) de l'oeuvre : Paul ou Albert-Paul Müller (architecte communal, attribution par source),

Alexandre Thiollet (architecte communal, attribution par source)

Description

Le jardin public s'étend sur une superficie de plus d'un hectare. Le terrain de plan rectangulaire est clos d'une grille fixée sur un appui sur trois côtés : rue des 4-Fils-Paul-Doumer à l'ouest, rue Franklin au nord, rue Pierre-Proudhon à l'est). Il dispose de trois accès au nord (rue Franklin), l'un au centre, les deux autres sur les angles à pans coupés, d'un accès à l'est depuis la rue Pierre-Proudhon enfin d'un accès au sud, depuis la place Hermant.

Le jardin est divisé en deux par une allée principale, orientée nord-sud, soulignée par deux rangées d'arbres et au milieu de laquelle se trouve un rond-point au centre le monument aux morts. Cet axe de symétrie détermine deux compartiments à l'est et à l'ouest bordés par des allées gravillonnées avec bancs de jardin longent les clôtures est et ouest du jardin.

A l'ouest est aménagée une esplanade bitumée s'étend au sud du théâtre de verdure. A l'est, l'espace est bitumé ou couvert d'un revêtement dans l'espace de jeux pour enfants.

Éléments descriptifs

Typologies et état de conservation

Typologies : jardin régulier (2e quart 20e siècle)

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété de la commune

Références documentaires

Documents d'archive

- AC Tergnier. **Tergnier. Registre des délibérations du conseil municipal (1912-1927).**
- AC Tergnier. **Tergnier. Registre des délibérations de la commission Travaux et finances (1925-1933).**
- AC Tergnier. **Tergnier. Registre des délibérations du conseil municipal (1936-1958).**

Documents figurés

- **Tergnier. Plan général altimétrique. Aménagement, embellissement et extension.** A. Brethollon, architecte. Jaillot, géomètre. 23 août 1920 (AC Tergnier).
- **Tergnier. Vue aérienne**, 26 juin 1931 (IGN ; C94PHQ4451_1931_NP3_HR50_0005).
- **Tergnier. Vue aérienne**, 25 août 1944 (IGN ; C2610-0221_1944_106G2434_3041).
- **Tergnier. Vue aérienne**, 19 avril 1985 (IGN ; C2509-0071_1985_FR3790_0184).

Illustrations



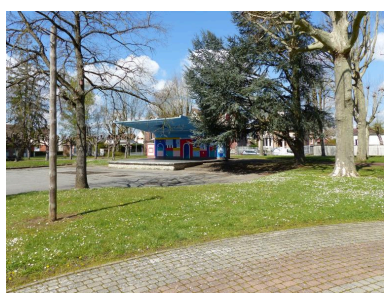
Le projet d'aménagement du parc sur le plan d'embellissement de 1920 (AC Tergnier).
Phot. Isabelle Barbedor
IVR32_20210205153NUCA



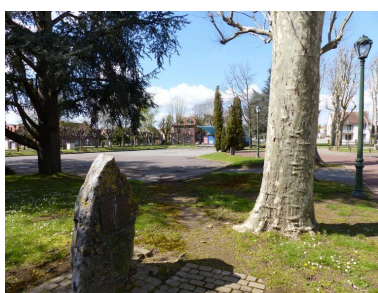
Le parc en 1944. Vue aérienne IGN (C2610-0221_1944_106G2434_3041).
Phot. Isabelle Barbedor
IVR32_20210205172NUCA



Le parc Sellier en 1985. Vue aérienne IGN (C2509-0071_1985_FR3790_0184).
Phot. Isabelle Barbedor
IVR32_20210205173NUCA



Le théâtre de verdure construit vers 1970, à l'ouest du jardin public.
Phot. Isabelle Barbedor
IVR32_20210205024NUCA



L'esplanade aménagée à l'ouest du jardin public.
Phot. Isabelle Barbedor
IVR32_20210205025NUCA



La partie est du jardin public.
Phot. Isabelle Barbedor
IVR32_20210205174NUCA



L'aire de jeux aménagée au sud-est du jardin public.
Phot. Isabelle Barbedor
IVR32_20210205026NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Les équipements publics de la reconstruction après la première guerre mondiale (IA99000029)

Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Grand Tergnier (IA02010939) Hauts-de-France, Aisne, Tergnier

La ville de Tergnier (IA02003248) Hauts-de-France, Aisne, Tergnier

Monument aux morts de Tergnier (IA02010843) Hauts-de-France, Aisne, Tergnier, parc Sellier

Auteur(s) du dossier : Isabelle Barbedor

Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général



Le projet d'aménagement du parc sur le plan d'embellissement de 1920 (AC Tergnier).

IVR32_20210205153NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Barbedor

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Commune de Tergnier
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Le parc en 1944. Vue aérienne IGN (C2610-0221_1944_106G2434_3041).

IVR32_20210205172NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Barbedor

(c) IGN

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Le parc Sellier en 1985. Vue aérienne IGN (C2509-0071_1985_FR3790_0184).

IVR32_20210205173NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Barbedor

(c) IGN

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Le théâtre de verdure construit vers 1970, à l'ouest du jardin public.

IVR32_20210205024NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Barbedor

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



L'esplanade aménagée à l'ouest du jardin public.

IVR32_20210205025NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Barbedor

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La partie est du jardin public.

IVR32_20210205174NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Barbedor

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



L'aire de jeux aménagée au sud-est du jardin public.

IVR32_20210205026NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Barbedor

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation